AMICALE des RIVERAINS

du PROJET BUSSO

AMICALE DES RIVERAINS DU PROJET BUSSO

Le Pré St Gervais, le 22 Janvier 2020

Monsieur le maire,
Cher Laurent,

Tout d'abord, nous tenions à vous remercier de nous avoir reçus à la mairie vendredi 17 janvier pour parler des attentes de l'ARPB sur un certain nombre d'aspects du projet Busso : la hauteur des bâtiments, le nombre de logements et l'implantation précise du bâti.

Le projet Cogedim affectera d'une façon significative un nombre non négligeable de logements du voisinage, en réduisant lumière, ensoleillement et vues. Par ailleurs, la hauteur des immeubles à l'angle des rues Colette Audry et Danton — de six étages dans la configuration actuellement envisagée — produira inévitablement une sensation d'enfermement voire d'écrasement dont nous pensons que le Pré Saint-Gervais, déjà très dense, devrait être épargné.

Nous avons pris bonne note du souhait de la mairie de réduire la hauteur de certains bâtiments et donc le nombre de logements. Reste à savoir lesquels et dans quelles proportions. Vous avez demandé à Cogedim d'étudier diverses hypothèses, qui devront vous être remises prochainement, l'idée étant que cette diminution du nombre de logements ne se fasse pas au détriment de la qualité de la construction, ni ne diminue excessivement la part de logements sociaux, à laquelle vous êtes légitimement attaché. Il faudrait que Cogedim assume financièrement ce nécessaire redimensionnement, sans lequel il est à craindre que le projet Busso ne puisse voir le jour sans se heurter à une virulente opposition chez les riverains.

L'ARPB préconise de réduire de six à quatre étages deux bâtiment : celui à l'angle des rues Danton et Colette Audry, ainsi que celui qui lui fait suite rue Colette Audry. Les deux autres bâtiments conserveraient leur hauteur initiale de six et de huit étages, ce dernier, en retrait, ne nuisant à personne. Cela implique la suppression de quatorze logements.

Vous avez semblé entendre nos préoccupations et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous aimerions, dès qu'elles seront prêtes et que vous les aurez étudiées, pouvoir prendre connaissance des hypothèses promises par Cogedim, afin que nous puissions nous entendre, vous et nous, sur l'une d'elles, ou sur une autre que nous élaborerions ensemble à la lumière des divers intérêts en présence : ceux de la mairie, de Cogedim mais aussi de l'ARPB c'est-à-dire des riverains immédiats, qui devraient pouvoir se faire entendre concernant un projet qui les impactera directement, quotidiennement. Prenons le temps de réfléchir et de bien échanger, afin d'être sûrs de prendre les bonnes décisions. Il devrait être possible de trouver un terrain d'entente qui ménage les attentes des uns et des autres.

Le permis, selon vous, devrait être signé au début du deuxième trimestre 2020. Prévoyons de nous retrouver dans la première quinzaine de février ? Qu'en dites-vous ? Il est de la plus grande importance pour nous de poursuivre le dialogue avec vous sur ces questions de hauteur et de nombre de logements. Nous profiterons de cette prochaine réunion pour examiner ensemble les plans qui vous auront été fournis entretemps par Cogedim, pour connaître la largeur des rues et les distances prévues entre les anciens bâtiments et les nouveaux, car il nous est apparu que l'agréable document promotionnel remis aux Gervaisiens par Cogedim était un peu mensonger : rues élargies et bâtiments plus distants les uns des autres qu'ils ne le sont en réalité, pour éviter l'impression d'enfermement que justement nous dénonçons.

D'autres questions ont été abordées lors de ce rendez-vous du 17 janvier, notamment sur le jardin, les commerces, l'entrée du parking qui devrait être déplacée rue Colette Audry (c'est votre souhait) pour permettre une éventuelle piétonnisation de la rue Danton. Ces questions ont certes leur importance, mais si l'on doit se concentrer, pour le moment, sur l'essentiel, nous nous limiterons à cette demande, primordiale pour l'ARPB, de poursuivre le dialogue, lors d'une prochaine réunion, sur hauteur et nombre de logements.

Dans l'attente d'une proposition de date,

Bien à vous,

Charles Amara